

Monsieur le Président,

Excellences,

Chers délégués,

Monsieur le Président,

Je vous félicite d'abord pour votre élection à la Présidence de cette Conférence. Vous aviez accueilli en Jordanie, il y a plus d'un an, une réunion importante des Ministres du Travail de l'Union pour la Méditerranée, soulignant la nécessité d'une coopération approfondie dans les domaines du travail, de l'emploi et des questions sociales.

Notre conférence annuelle précède le centenaire de notre organisation qui a fourni une contribution toute particulière au multilatéralisme. Elle ne réunit pas que des Etats. Elle associe au même titre les partenaires sociaux. En cela, elle est un pilier d'un système multilatéral qui reconnaît le rôle éminent de nos sociétés civiles. Je ne peux qu'approuver les propos exprimés par le Directeur général lors de l'ouverture de cette Conférence. Le multilatéralisme est contesté de toute part. Il y a un retour aux nationalismes, au protectionnisme, au rejet d'une coopération internationale qui devrait céder la place à une politique de la puissance brutale.

Oui, en effet, c'est un « nouveau brutalisme » qui rejette des accords conclus et renie entre autres aveuglement et sans se soucier des conséquences catastrophiques, l'évidence, à savoir le changement climatique.

Parce que notre organisation réunit des représentants de nos sociétés civiles, les organisations des employeurs et des travailleurs, il lui faut réaffirmer avec force que les démarches unilatérales, et le refus des règles internationales rendent notre monde plus dangereux et surtout incapable de résoudre les grands problèmes tels que la pauvreté, le sous-développement, le chômage, l'injustice sociale et les déséquilibres de plus en plus fréquents et violents de l'environnement naturel.

Dans un monde en pleine transformation, nous pouvons construire sur des acquis obtenus au fil des décennies par notre organisation. Il s'agit maintenant de les adapter, de les compléter et de les développer. Je voudrais aussi saluer l'initiative « Global Deal » lancée par le Premier ministre suédois avec le soutien de l'OIT et de

l'OCDE. Cette initiative, dont le premier rapport a été présenté récemment à Paris, entend promouvoir le dialogue et le partenariat social. Il est urgent de donner à la globalisation une vraie dimension sociale. Le Luxembourg, attaché au tripartisme, va rejoindre prochainement cette initiative qui bénéficie déjà d'un soutien notable.

Nous sommes au cœur d'une nouvelle révolution technologique qui nécessite de l'innovation sociale, si nous voulons qu'elle serve l'homme.

C'est le sens de l'avenir du travail que la Commission globale présentera l'année prochaine. Nous souhaitons qu'à partir de ce rapport nous arrivions à négocier de nouvelles conventions qui encadrent ce monde du travail qui, à travers les plateformes mais aussi les nouveaux modèles économiques, se globalise.

Il y a un rôle accru pour l'OIT face à des technologies qui transforment les emplois et en créent des nouvelles formes. Certes, de nombreuses opportunités apparaissent qu'il s'agit de saisir, mais aussi des fractures, des précarités et des polarisations qui feront des perdants que nous ne devons pas laisser sur le côté.

Mon pays mise beaucoup sur ces nouvelles technologies pour moderniser son économie et la rendre plus soutenable. Nous le faisons en investissant aussi dans les compétences des salariés et dans la sécurisation de leurs parcours professionnels. L'éducation et la formation continue doivent être parmi les moteurs des changements technologiques, afin de les rendre plus inclusifs. Cette nouvelle révolution technologique doit profiter au plus grand nombre et ne pas creuser encore les inégalités qu'il s'agit de réduire dans l'intérêt de la stabilité de nos économies mais aussi du tissu social de nos sociétés et de la démocratie.

Rendre le monde du travail plus juste, plus équitable et plus inclusif, c'est aussi lutter rigoureusement contre toute forme de discrimination et de harcèlement et violence au travail.

Les femmes subissent encore ces discriminations au niveau du salaire et de l'accès à certains postes. Elles sont les principales victimes de harcèlement, voire pire comme nous venons de l'apprendre encore récemment.

Mon pays a fait de la non discrimination et de l'égalité des chances une grande priorité.

L'écart des salaires entre homme et femme qui est de 5,4 % au Luxembourg, un des plus bas en Europe, a baissé et nous voulons qu'il disparaisse rapidement. Pour cette raison nous avons adopté une loi qui sanctionne toute différence de rémunération due au sexe. Le principe «A travail égal, salaire égal » devrait être le plus normal au monde.

Hélas, il ne l'est toujours pas. Cette égalité est un combat de tous les jours qui a une dimension universelle. Il existe donc une impérieuse nécessité à tous les échelons et sûrement pour l'OIT de multiplier les efforts à cet égard. Le centenaire offre un cadre tout à fait approprié. Nous voulons nous engager pleinement dans cette initiative sur les femmes au travail et en faveur du nouvel élan pour l'égalité.

Je voudrais terminer en soulignant l'importance des politiques de l'emploi et du travail décent. Des millions de travailleurs ne bénéficient ni de conditions de travail décentes ni de salaires qui leur permettent de vivre décemment. Seul un emploi décent leur permettrait de satisfaire les besoins essentiels répondant aux objectifs du Millénaire. Ceux-ci doivent rester au cœur de nos politiques quelques mois avant le centenaire d'une organisation qui est au service de la paix et de la justice sociale et est un acteur indispensable dans la promotion de ces objectifs.